

L'unité urbaine d'Albi compte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville : **Cantepau**, **Veyrières Rayssac** et **Lapanouse**. Le quartier **Cantepau** figure parmi les dix quartiers prioritaires les plus pauvres de la région et concentre une population peu diplômée, souvent sans emploi, qui cumule les difficultés. Les deux autres quartiers sont plus épargnés.

Les trois quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine d'Albi, **Cantepau**, **Veyrières Rayssac** et **Lapanouse** regroupent 5 130 habitants, soit 7 % de la population de l'unité urbaine et 10 % de celle de la commune d'Albi qui les englobe entièrement. L'unité urbaine d'Albi faisait déjà partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014 mais sur un périmètre plus large, au titre de deux zones urbaines sensibles (ZUS) et de deux quartiers hors ZUS couverts par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), qui recoupent les trois quartiers actuels.

Les deux QP **Cantepau** (2 110 habitants) et **Lapanouse** (1 240 habitants) sont situés respectivement au nord et à l'est de la commune d'Albi. Leur habitat est composé de grands ensembles de logements collectifs construits dans les années 60, caractéristiques des anciennes ZUS, mais aussi de logements pavillonnaires notamment dans la partie est de **Lapanouse**. Ils comportent tous deux une forte proportion de logements HLM.

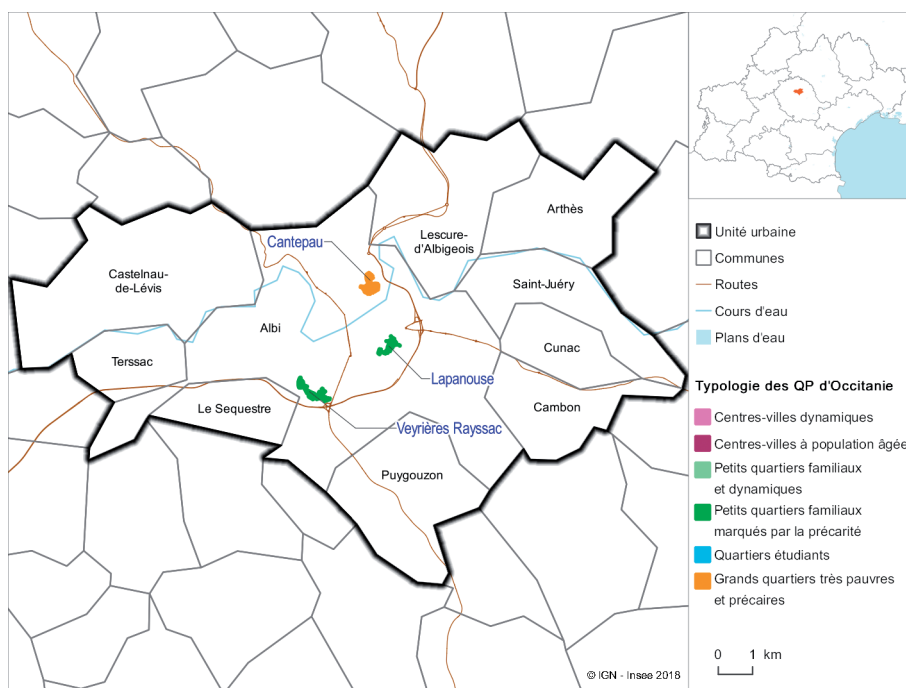
Le QP **Veyrières Rayssac** (1 780 habitants) est plus éloigné et s'étend de l'ouest (Rayssac) à l'est (Veyrières) en bordure de la rocade sud. Hormis dans sa partie ouest constituée de grandes barres d'immeubles, il est composé d'un habitat plutôt pavillonnaire et d'immeubles de tailles plus réduites.

Des revenus particulièrement faibles dans le quartier Cantepau

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian s'élève à 19 941 euros annuels en 2013 dans l'unité urbaine d'Albi et à 19 277 euros dans la région. Dans ce contexte plutôt favorable, les trois quartiers prioritaires albigeois constituent de vraies poches de pauvreté.

Avec 10 868 euros annuels, le niveau de vie est particulièrement faible dans le

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine d'Albi



QP **Cantepau**, inférieur de 1 400 euros à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. En outre, 61 % des habitants y vivent sous le seuil de pauvreté, contre 15 % dans l'unité urbaine et 49 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Le QP **Cantepau** est le plus pauvre du département et se classe parmi les dix quartiers les plus pauvres d'Occitanie.

Les disparités de niveaux de vie sont relativement faibles dans ce quartier, traduisant une faible mixité sociale. Ainsi, le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus riches est 2,6 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus pauvres, alors que ce rapport est de 3,0 en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Ce moindre écart s'explique par un revenu plancher des habitants du quartier les plus riches bien plus faible (17 166 euros dans le quartier soit 4 228 euros de moins que dans l'ensemble des quartiers d'Occitanie).

Le QP **Lapanouse** est confronté à une pauvreté monétaire moins soutenue, avec un niveau de vie médian (12 289 euros) et un taux de pauvreté (48 %) proches de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Le QP **Veyrières Rayssac** est le moins impacté par la pauvreté : le niveau de vie médian (13 089 euros) y est supérieur de 810 euros à celui de la moyenne des quartiers prioritaires de la région et le taux de pauvreté (42 %) y est inférieur de 7 points, bien que 2,8 fois plus élevé que dans l'ensemble de l'unité urbaine (15 %). La proportion de logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements n'est que de 31 % dans ce quartier. Le QP **Veyrières Rayssac**, composé de deux territoires assez différents, présente une plus grande diversité, tant sur le plan social que démographique. De plus, le niveau de vie plafond des habitants les plus pauvres et davantage encore le niveau de vie plancher des plus riches y sont tous deux plus

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

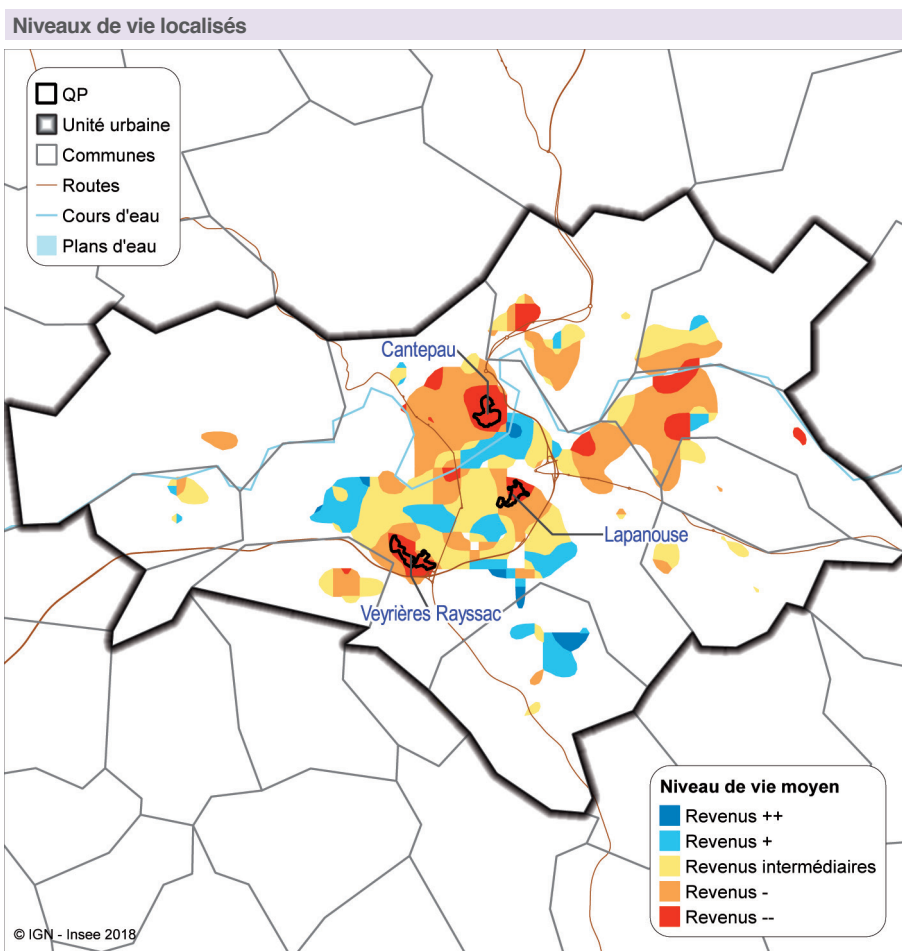
élevés que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Tous les indicateurs sont au rouge dans le QP Cantepau

Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Cantepau* est classé dans les grands quartiers très pauvres et précaires. Outre la pauvreté monétaire très marquée, tous les indicateurs sont au rouge dans ce quartier. Ainsi, le taux d'emploi des habitants en âge de travailler (15-64 ans) y est particulièrement faible (31 % soit 11 points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires de la région). Lorsque les habitants occupent un emploi, celui-ci est bien plus souvent précaire (38 % soit 15 points de plus). De plus, la population souffre d'un déficit de formation : seuls 19 % des habitants sont titulaires d'un diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat, soit 8 points de moins qu'en moyenne dans les quartiers de la région. En conséquence, la part des revenus d'activité dans le revenu disponible est très faible dans le quartier tandis que la part des prestations sociales est particulièrement élevée. Ainsi, 42 % du revenu disponible des habitants du quartier proviennent de prestations sociales. Pour six habitants sur dix, ce revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales et quatre habitants sur dix ne disposent que des prestations sociales pour vivre. Autres signes de précarité, la part des allocataires CAF percevant le RSA socle, comme la part des habitants bénéficiaires de la CMU-C sont particulièrement élevées dans ce quartier.

Les QP *Lapanouse* et *Veyrières Rayssac* font tous deux partie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie. Si dans ces deux quartiers, le taux d'emploi de la population en âge de travailler (15-64 ans) est proche de la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie, la part des emplois précaires y est plus forte.

Les trois quartiers prioritaires de la commune d'Albi partagent des caractéristiques démographiques communes. Comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, les enfants de moins de 15 ans y sont relativement nombreux, comme les familles monoparentales, avec pour conséquence une proportion élevée de femmes. Les deux QP *Lapanouse* et *Veyrières Rayssac* abritent une population particulièrement âgée : 11 à 12 % de leurs habitants atteignent ou dépassent les 75 ans, au contraire du QP *Cantepau* où cette part n'est que de 6 %, contre 8 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

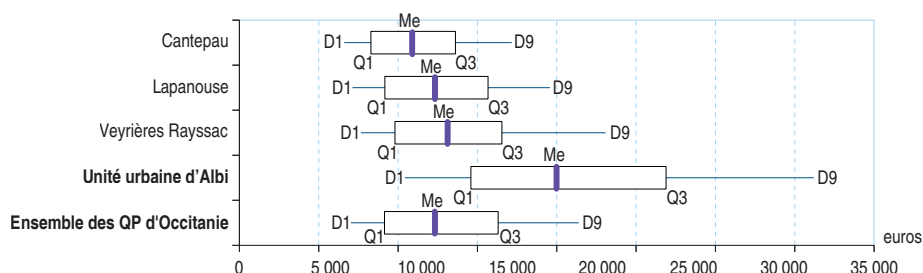
Unité urbaine d'Albi

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Cantepau	10 868	61,0	53	43	58	38
Lapanouse	12 289	47,5	46	35	47	30
Veyrières Rayssac	13 089	42,0	35	32	46	29
Unité urbaine d'Albi	19 941	15,2	12	15	30	18
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

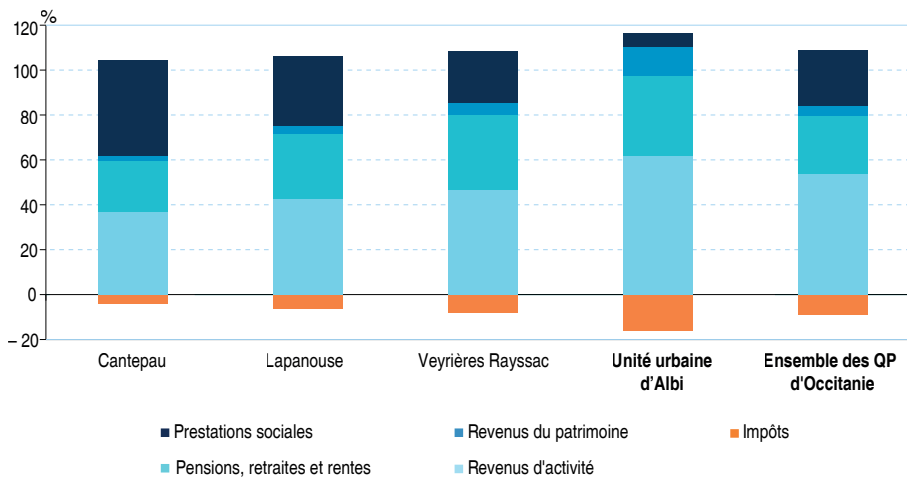
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Cantepau*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 607 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 286 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 13 617 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 17 166 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 10 868 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP *Cantepau* ont en moyenne perçu en 2013, 36,90 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 22,60 euros de pensions, retraites et rentes, 42,40 euros de prestations sociales, 2,40 euros de revenus du patrimoine et ont versé 4,30 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Cantepau	2 106	55	1,7	50	12	20
Lapanouse	1 244	57	1,4	45	9	23
Veyrières Rayssac	1 782	58	1,4	42	7	22
Unité urbaine d'Albi	73 794	53	0,7	40	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

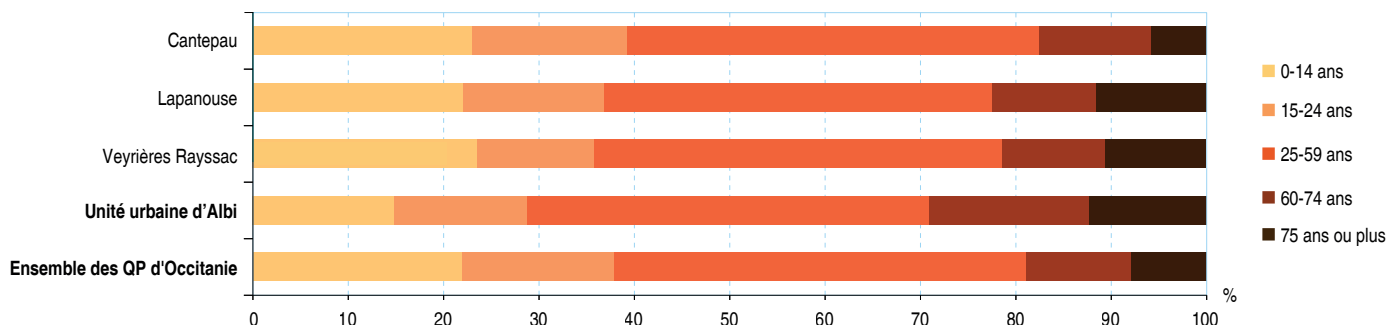
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine d'Albi

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

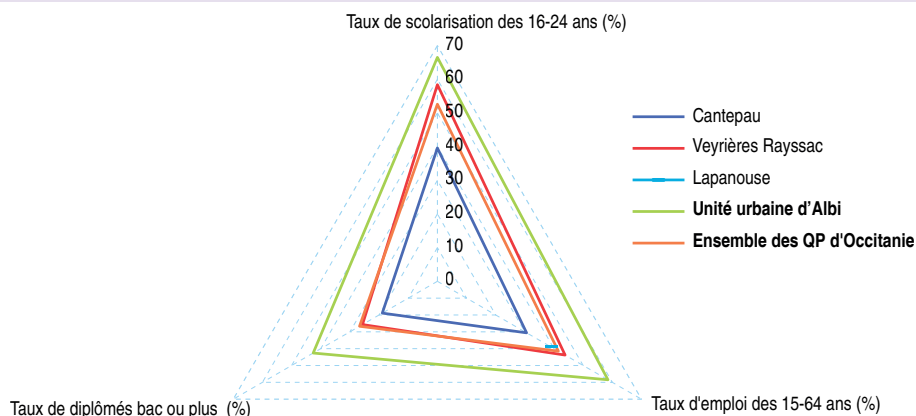
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Cantepau	1,9	86	21	nd	nd
Lapanouse	1,9	85	17	nd	nd
Veyrières Rayssac	2,1	31	15	17	nd
Unité urbaine d'Albi	2,0	12	19	38	9
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

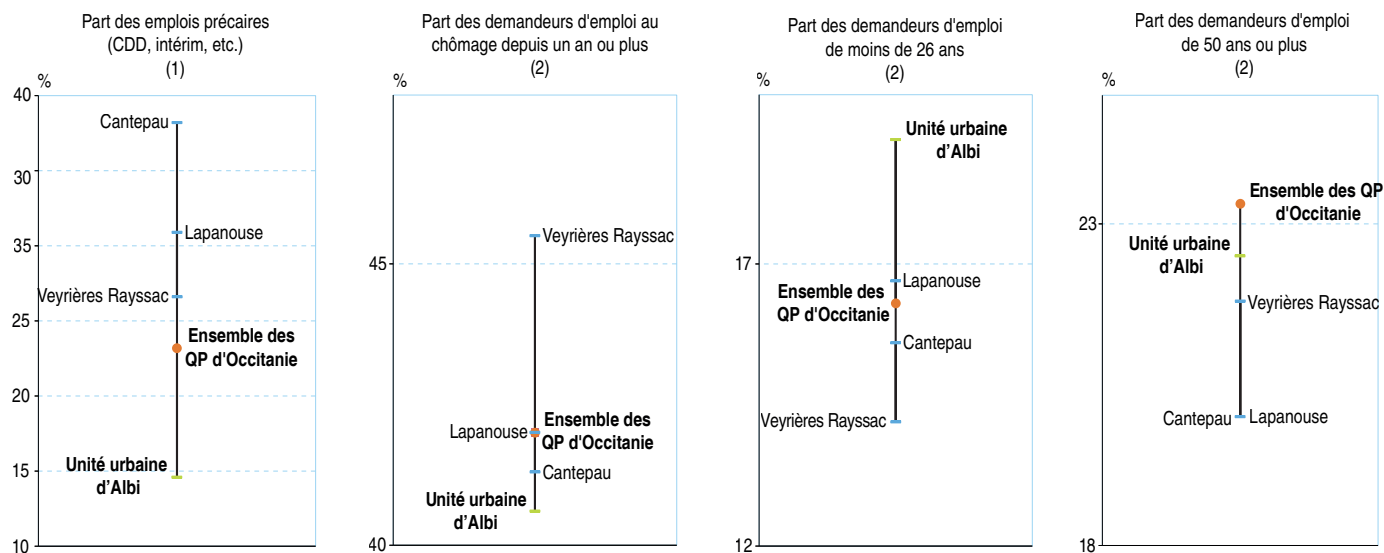
Formation et emploi



Avertissement : la taux de diplômés bac ou plus et le taux de scolarisation des 16-24 ans sont non disponibles ou non diffusables pour le QP Lapanouse

Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016